

Fiche d'inscription pour le terrain de jeux de Baie-des-Sables (5-12 ans) Été 2019

Période d'inscription du 1^{er} au 21 juin 2019

S.V.P écrire en lettres moulées

Nom et prénom de l'enfant	Âge	Numéro assurance maladie	Problèmes médicaux (allergie, asthme, handicap...)	Téléphone : urgence

Période d'opération du 2 juillet au 9 août 2019 de 8 h à 17 h 30 (6 semaines)

Nom de la ou des personnes responsables de (des) enfants :



Autorisation en cas d'urgence :

J'autorise les animateurs et le personnel bénévole du terrain de jeux de Baie-des-Sables à prendre les dispositions nécessaires relativement à la santé de mon enfant en cas d'urgence et permets la supervision de prise de médicament prescrit à l'enfant.

Autorisation pour les photos :

J'autorise le terrain de jeux de Baie-des-Sables à prendre des photos de mon enfant dans le cadre d'activités. Ces photos peuvent être affichées sur Internet ou sur toute autre publication se référant aux activités du terrain de jeux de Baie-des-Sables.

Autorisation de sortie :

J'autorise le terrain de jeux de Baie-des-Sables à effectuer des sorties ponctuelles telles que : promenades au parc, baignades, etc.

Assurance responsabilité civile :

Je libère le terrain de jeux et son personnel de toute poursuite pour un montant supérieur à celui de l'assurance responsabilité publique advenant que mon enfant soit victime d'un accident lorsque ce dernier est sous la protection du terrain de jeux.

-Signature d'un parent ou de la personne responsable des enfants

X _____

Remettre la fiche d'inscription au bureau municipal au 20, rue du Couvent au plus tard le jeudi 21 juin 2019	Animateurs de la saison 2019 : à confirmer Frais d'inscription : 80 \$ par enfant
Pour plus d'information : Municipalité de Baie-des-Sables au 418 772-6218	Reçu #

Voir les règlements au verso

À apporter chaque jour

En tout temps, les enfants doivent porter des vêtements confortables leur permettant de jouer autant à l'intérieur qu'à l'extérieur.

Toujours prévoir :

- Vêtements de rechange;
- Casquette ou chapeau;
- Imperméable en cas de pluie;
- Dîner chaud ou froid (un réfrigérateur et un micro-ondes sont à la disposition des jeunes). Ne pas oublier les ustensiles;
- Souliers ou sandales de sports, **en tout temps**, dans les pieds pour éviter les coupures. Notez que les sandales de type « **gougoune** » sont interdites;
- La crème solaire sera fournie par le camp de jour, toutefois, si votre enfant présente une allergie à ce produit, s.v.p. fournir la crème personnelle de l'enfant.



Règlements :

- Toujours agir dans le respect envers les autres;
- Ne pas apporter d'argent ni de jeu provenant de la maison;
- Les enfants qui se présentent à vélo devront les ranger de façon sécuritaire et s'en servir seulement pour l'aller et le retour du camp;
- Les enfants doivent rester au camp à moins d'une autorisation écrite du parent;
- Les monitrices et la direction se réservent le droit de sévir en cas de non-respect des règlements, pouvant aller jusqu'à l'expulsion;
- Des pénalités de 10 \$ par tranche de 15 minutes de retard seront imposées aux parents ne respectant pas l'horaire de fermeture du terrain de jeux. Après 3 récidives, l'enfant se verra interdire l'accès au terrain de jeux pour toute la durée du projet. Aucun remboursement ne sera accordé.

Numéros de téléphone importants :

Centre communautaire :
Bureau municipal :
Coordonnatrice en loisir :

418 772-6260
418 772-6218
418 391-6295

